

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/13095
17 février 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

LETTRE DATEE DU 17 FEVRIER 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT
DU VIET NAM AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le message urgent daté du 17 février 1979, que vous adresse Son Excellence M. Nguyen Duy Trinh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, et de vous demander de bien vouloir le faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire,

Représentant permanent auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

ANNEXE

Message daté du 17 février 1979, adressé au Président
du Conseil de sécurité par le Vice-Premier Ministre
et Ministre des affaires étrangères du Viet Nam

J'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance que le 17 février 1979, plusieurs divisions d'infanterie, de blindés, d'artillerie chinoises appuyées par l'aviation ont lancé des attaques massives sur toute la longueur de la frontière vietnamo-chinoise. Elles ont occupé des postes frontière vietnamiens et de nombreux villages relevant des districts de Trang Dinh, Loc Binh, Van Lang dans la province de Lang Son, Tra Linh, Ha Quang dans la province de Cao Bang, Muong Khuong, Bat Sat dans la province de Hoang Lien Son, Phong Tho dans la province de Lai Chau, Binh Lieu dans la province de Quang Ninh. Il convient de noter particulièrement que les troupes chinoises ont attaqué le chef-lieu de Lao Cai, occupé les deux agglomérations urbaines de Dong Dang et de Muong Khuong à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du territoire vietnamien. Elles ont commis des crimes sanglants contre le peuple vietnamien.

Après avoir concentré une grande force militaire, proféré des menaces de guerre et entrepris des provocations à la frontière vietnamo-chinoise, la Chine en vient maintenant à mener effectivement une guerre d'agression contre notre pays.

Le peuple vietnamien est déterminé à user de son droit de riposte pour défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de sa patrie. Les autorités chinoises doivent porter l'entière responsabilité de leur guerre d'agression.

J'adresse à vous-même, Monsieur le Président, et par votre intermédiaire, aux membres du Conseil de sécurité, ce message urgent sur la situation particulièrement grave qui s'est créée et qui constitue une menace pour la paix et la sécurité dans le Sud-Est asiatique et dans le monde, pour que le Conseil de sécurité examine la situation et prenne des mesures propres à mettre un terme à l'agression et à obliger les troupes d'agression chinoises à se retirer du Viet Nam.

Je vous propose de faire distribuer ce message comme document du Conseil de sécurité.

Le Vice-Premier Ministre et
Ministre des affaires étrangères
de la République socialiste du Viet Nam,

(Signé) NGUYEN DUY TRINH